

Troisièmement, grâce au libre-échange trilatéral, le Canada demeurera un pays où investir. En effet, investir au Canada donnera automatiquement accès aux trois marchés du continent nord-américain, tout comme l'ALE garantit aux investisseurs l'accès au marché américain. Si le Canada ne participait pas à ces pourparlers, un des avantages dont nous jouissons en vertu de l'ALE serait compromis. Les investisseurs choisiraient de placer leurs fonds aux États-Unis, sachant qu'ils auraient ainsi également accès aux marchés mexicain et canadien. Et, ils y réfléchiraient à deux fois avant d'investir au Canada si notre non-participation au système de libre-échange nord-américain ne nous donnait pas un accès équivalent aux deux autres marchés du continent.

Un accord trilatéral aurait un autre effet bénéfique. Non seulement le champ d'action serait uniforme, mais les joueurs obéiraient tous aux mêmes règles. Les entreprises n'auraient pas à consacrer des ressources et un temps précieux à adapter leurs produits et pratiques aux différents types de règlements en vigueur dans chaque pays. Tout en préservant une indépendance importante dans des domaines essentiels à la souveraineté et à l'identité nationales, le libre-échange nord-américain éliminerait les chevauchements coûteux, créant des entreprises plus efficaces et plus concurrentielles sur le marché mondial.

Je crois que les Canadiens comprennent ces réalités. Toutefois, certaines inquiétudes persistent. D'aucuns craignent que nous rouvrions l'ALE et en atténuions les dispositions ou en éliminions les sauvegardes. Certains se préoccupent de la situation de l'environnement et des conditions de travail au Mexique. D'autres encore s'inquiètent au sujet de la période d'adaptation et des mesures qui accompagneront un accord de libre-échange nord-américain. Je passerai en revue chacune de ces préoccupations.

Le gouvernement canadien estime que l'ALE est un bon accord. Il est juste et équilibré. C'est un accord qui mérite d'être sauvegardé.

Certaines personnes, au Congrès américain et ailleurs, ont proposé que les États-Unis tentent d'obtenir du Canada, dans le cadre des négociations trilatérales, ce qu'ils n'ont pu obtenir de nous lors des négociations bilatérales. Je tiens à ce que notre position à ce sujet soit claire. Le Canada n'a pas l'intention de laisser les États-Unis obtenir par des moyens détournés ce qu'ils n'ont pu obtenir par des moyens directs. L'ALE a été signé, scellé et exécuté. Nous ne le négocierons pas une deuxième fois.

Cela s'applique particulièrement aux groupes de pression américains qui veulent que l'on remette en question les mesures spéciales prises par le Canada à l'appui de son industrie